



SYNTHESE DES REALISATIONS 2009-2012

**PROJET « PLAIDOYER DES FEMMES SUR
LES DROITS HUMAINS ET LES LIBERTES
FONDAMENTALES A L'EST DE LA
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO »**

Résumé de l'Action

Le projet « Plaidoyer des femmes sur les droits humains et les libertés fondamentales à l'Est de la République Démocratique du Congo » est un projet lancé par FAS en 2009 grâce au financement de l'Union Européenne et de l'ONU Femmes. Il constitue une des réponses face aux violations des droits des femmes dans le contexte de guerre qui prévaut actuellement en RDC.

Alors que les combats se poursuivent entre les groupes armés tels que le M23 et les troupes gouvernementales, les viols et violences sexuelles restent une pratique courante et sont utilisés comme arme de guerre. Avec la violence comme norme de plus en plus acceptée dans la société congolaise, de nombreuses femmes sont victimes de mauvais traitements ou sont témoins d'atrocités les laissant sans voix et traumatisées.

Les femmes qui aimeraient s'impliquer ne sont pas assez outillées pour faire la différence tandis que les femmes issues des communautés de base restent sous-représentées dans les organisations nationales. Les ressources sont rares et insuffisantes pour soutenir une participation systématique des femmes de la base dans les forums nationaux, sous-régionaux, régionaux et internationaux.

Aussi l'Action financée par l'UE vise-t-elle à permettre aux femmes de plaider efficacement au niveau local, national et régional auprès de leurs pairs et des partenaires clés pour le respect de leurs droits et libertés fondamentales et améliorer ainsi la situation des femmes au niveau local, en RDC en général, dans la région des Grands Lacs et sur le continent africain. L'Action contribue directement à l'objectif d'EU EIDHR d'aider la société civile à devenir un moyen efficace pour la réforme politique et la défense des droits humains en RDC.

Pour atteindre cet objectif, la démarche retenue par le projet, consiste à : i) sélectionner un groupe de femmes, d'organisations et de réseaux ; ii) renforcer leurs capacités en plaidoyer pour les droits des femmes ; iii) les amener à mobiliser un groupe cible secondaire pour former des groupes de plaidoyer pour les droits humains. Les acteurs ainsi formés pourront alors plaider pour leurs droits et libertés fondamentales au niveau local, national, régional et international. Cette action est également rendue possible par le partenariat avec un grand réseau de femmes qui sera renforcé sur le plan institutionnel et de la gouvernance afin pour une conduite efficace des activités du projet.

Synthèse des réalisations 2009 - 2012

- Contexte

Après un lancement réussi du projet à la fin 2009 et la bonne tenue des premières activités planifiées, telles que les consultations avec les partenaires, la cartographie ainsi que la sélection et la formation en droits humains du groupe cible primaire, le projet a été confronté à d'importants défis et problèmes qui ont freiné sa mise en œuvre dans les délais prévus. En effet, le projet a rapidement vu ses activités suspendues du fait des difficultés de partenariat qui ont émergé entre le partenaire

local, le Cadre Permanent de Concentration des Femmes Congolaises (CAFCO), et FAS dès la première année du projet.

Les points de désaccord concernaient notamment le recrutement du consultant chargé de la cartographie, le choix du chef de projet et l'administration du compte en banque commun du projet. Au vu de ces différends, les partenaires et l'Union Européenne ont pris des dispositions en vue d'un règlement à l'amiable du conflit et pour la reprise des activités, notamment par l'organisation de réunions des partenaires et d'un atelier d'harmonisation entre FAS et CAFCO.

Malgré les efforts de réconciliation, il n'a pas été possible de régler le contentieux entre FAS et CAFCO et le partenariat a été officiellement rompu en mai 2011. Un nouveau partenaire, Femmes Solidaires pour la Paix et le Développement (FSPD) a été rapidement sélectionné afin d'assurer la prompte reprise des activités.

La mise en œuvre du projet a également été freinée par le départ volontaire de la chef du projet de FAS en RDC, occasionnant un nouveau retard dans sa mise en œuvre. Le recrutement immédiat d'un chef de projet a été mené et en place.

Au niveau du bureau de FAS à Dakar, les changements intervenus dans l'équipe des programmes et au niveau de la direction ont mené à une période de transition le temps de la reprise des dossiers, ce qui a occasionné un ralentissement du projet. De plus, les tensions occasionnées par la tenue d'élections législatives en RDC fin 2011 et la dégradation de la situation sécuritaire à l'Est de la RDC, en particulier à partir de mi-2012, ont forcé l'équipe de gestion du projet à prendre des mesures préventives de sécurité qui ont un impact sur sa mise en œuvre.

Toutefois, il convient de noter que des efforts conséquents ont été faits et des résultats significatifs atteints pour le rattrapage du retard accusé et la redynamisation du projet en vue de la réalisation de ses objectifs.

- Progrès dans la réalisation des résultats attendus

Résultat attendu 1 : Un groupe de femmes, d'organisations et de réseaux est sélectionné pour faire partie du projet

Grâce au travail de consultations, de cartographie et de sélection du groupe cible primaire mené en 2009-2010, le groupe cible primaire (30 femmes de la base, 10 journalistes, 10 points focaux dans les provinces du partenaire local, 15 membres de la coordination nationale du partenaire local) a pu être identifié. Cette étape a facilité le processus de mise en œuvre du projet, en particulier en termes de plaidoyer et de sensibilisation. Suite à la rupture avec CAFCO, l'équipe de projet s'est servie des résultats de la cartographie pour identifier FSPD comme le réseau capable de mener à bien le projet. Le groupe primaire a été reconstitué suite à ce changement afin d'inclure les points focaux et la coordination de FSPD. Le groupe ainsi reconstitué est opérationnel depuis novembre 2011.

Suite à ces difficultés rencontrées au début de la mise en œuvre du projet, il a été décidé, de commun accord avec l'Union Européenne, d'établir des comités de pilotage au niveau national et provincial pour suivre et faciliter l'avancée du projet.

C'est dans ce cadre qu'ont été établis un comité de pilotage national et des comités de pilotage au niveau des provinces cibles du projet, coordonnés par le Ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant et ses représentations locales. Ceci a permis une appropriation du projet par les acteurs clés, ce qui favorise une coordination efficace entre les différents acteurs ainsi que la pérennisation du projet lui-même et de ses résultats.

Résultat attendu 2 : Le groupe des femmes cibles est effectivement formé dans la défense des droits des femmes, et il implique effectivement un groupe cible secondaire afin de former des groupes de défense des droits humains

Avec le FSPD, une fois le groupe cible reconstitué, il a été ainsi jugé crucial de mener une séance d'harmonisation et de faire une présentation détaillée du projet et de ses modalités de coordination. La formation du groupe cible primaire en droits humains a été reprise afin de reconstituer la base de connaissance nécessaire avec une action de plaidoyer efficace. Grâce à ces efforts, la mise en œuvre du projet a pu repartir sur des bases solides et le groupe cible primaire a pu planifier efficacement les actions pour la suite du projet, notamment par l'établissement de plans de plaidoyer individuels et collectifs.

Cette étape franchie, il a été possible pour les membres du groupe cible primaire de constituer des groupes secondaires de défense des droits humains. S'il n'a pas encore été possible d'atteindre l'intérieur de toutes les provinces et le nombre de 800 membres du groupe secondaire du fait de la dégradation des conditions sécuritaires dans la région, 37 groupes de défense ont pu être créés, représentant ainsi toutes les provinces cibles à l'Est et à Kinshasa.

Afin de soutenir les groupes de plaidoyer et d'assurer la visibilité de leur action, quatre réseaux de journalistes ont été créés, un dans chacune des trois provinces cibles à l'Est et un à Kinshasa. Ces réseaux ont pu définir ensemble des stratégies d'accompagnement des actions de plaidoyer des femmes de la base. Cette avancée permet d'assurer une plus grande visibilité du projet et des actions menées dans le cadre de sa mise en œuvre.

Résultat attendu 3 : Les groupes constitués plaident pour leurs droits et libertés du niveau local au niveau international et documentent leurs actions de manière efficace

La constitution des groupes de plaidoyer au niveau local ayant connu un retard qui s'est répercuté dans la réalisation des activités de plaidoyer à la base, le plaidoyer a été principalement mené au niveau régional et international. Cela a permis aux femmes de la base de faire entendre les besoins et les préoccupations des femmes de l'Est de la RDC à l'Union Africaine et aux Nations Unies. 10 femmes ont ainsi participé aux rencontres de pré-Sommet de la campagne « Le Genre : Mon Agenda » (GIMAC). La Présidente de FSPD, Mme Desiderata Furaha, a présenté à une assemblée de plus de cent représentants d'organisations de la société civile, d'organisations et agences régionales et internationales un état des lieux de la situation des femmes à l'Est de la RDC. Elle a plaidé pour l'adoption de mesures immédiates pour la paix et la promotion des droits des femmes en RDC.

Des représentantes du projet ont également participé à la Commission de la Condition de la Femme (CSW) à New York, où elles ont pu rendre compte de la situation et des besoins des femmes de RDC à travers des présentations lors de panels et de rencontres bilatérales de haut niveau avec des acteurs clés. La délégation a notamment pu intervenir auprès du Conseil de Sécurité des Nations Unies lors de la session porte ouverte « Arrria formula » sur le rôle des femmes dans la médiation et la résolution des conflits, une intervention soutenue par la représentation du Royaume-Uni qui a assuré la délégation que ses recommandations seraient relayées aux responsables de l'Etat congolais.

Des activités de plaidoyer au niveau local et national ont eu lieu, aussi, à l'occasion de la Mission de Solidarité conduite par la Présidente de FAS à l'Est de la RDC en novembre 2012. Des réunions de plaidoyer ont été tenues auprès des autorités locales, nationales et des partenaires internationaux à Kinshasa et à l'Est de la RDC. Des femmes du projet ont participé à ces réunions de plaidoyer ainsi qu'à la conférence de presse organisée pour l'activité.

La Mission visait à faire l'état des lieux de la situation et recueillir les recommandations des femmes de la base pour les partager au niveau régional et international. Au retour de la Mission de Solidarité, Mme Diop a présenté les résultats et messages recueillis pendant la mission au Conseil de Sécurité des Nations Unies lors du débat ouvert sur les femmes, la paix et la sécurité du 30 novembre 2012.

Résultat attendu 4 : La capacité de CAFCO/FSPD de fonctionner comme plateforme démocratique est renforcée

Une session de formation sur la gouvernance démocratique avait été conduite en 2011 pour les membres de CAFCO. Cette formation a été reconduite pour les membres de FSPD formation afin d'assurer son renforcement institutionnel et favoriser la bonne gestion du projet. La première formation de FSPD en bonne gouvernance (janvier 2012) a permis de renforcer les capacités organisationnelles du partenaire et de constater les besoins qui restent en termes de formation. La session suivante de renforcement institutionnel de FSPD, qui s'est tenue en novembre 2012 ; a porté sur le teambuilding ainsi que sur l'efficacité, la performance et les procédures organisationnelles.

Ces activités de formation ont permis un renforcement de FSPD en gestion organisationnelle et ont ainsi favorisé la mise en œuvre et la coordination du projet ainsi que la conduite des activités relatives aux droits des femmes en RDC.

Conclusion et perspectives

Malgré les retards enregistrés dans la mise en œuvre du projet, des étapes essentielles ont été franchies vers la réalisation de ses objectifs. En effet, des efforts remarquables ont été fournis pour redynamiser le projet et remobiliser ses acteurs après le ralentissement des activités. Les femmes du groupe cible primaire et du groupe secondaire ont pu développer les connaissances et compétences nécessaires à leur mobilisation et à un plaidoyer effectif pour les droits humains du niveau local à l'international. Les femmes de la base ont ainsi pu mener

d'importantes actions de plaidoyer au niveau régional et international, soutenues effectivement par un partenaire local aux capacités de gestion et organisationnelles renforcées et par une couverture médiatique efficace.

Cependant, des actions importantes restent encore à réaliser pour l'atteinte de tous les objectifs du projet. En particulier, les plans et stratégies de réseautage et de plaidoyer pour les droits des femmes développées par les groupes de plaidoyer doivent être mis en œuvre au niveau local, national et sous-régional, tandis que le plaidoyer au niveau régional et international est intensifié.

Des supports de communication et de sensibilisation seront développés et disséminés par les groupes de plaidoyer dans le cadre de ces activités de sensibilisation et plaidoyer.

Au vu des réalisations et compte tenu des activités à entreprendre pour l'atteinte des objectifs du projet, FAS et ses partenaires espèrent qu'il sera possible de poursuivre l'exécution du projet jusqu'à la fin de l'année 2013.